

Questions orales

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, mon honorable collègue est en train de perdre son calme proverbial sur la base de pures spéculations. Ce gouvernement base sa politique sur la réalité et sur les faits. Les faits sont là pour démontrer que l'exploration, cette année, dépasse considérablement celle de l'an dernier, et il est clair qu'avant de prendre des décisions définitives l'industrie voudra connaître la politique énergétique du gouvernement, qui sera rendue publique d'ici 15 jours. L'industrie en arrivera à la décision qu'elle jugera appropriée à ce moment-là. Entre-temps, je pense que mon honorable collègue aurait tout à gagner à réserver son fiel pour une autre occasion. Je pense qu'à l'heure actuelle il ne fait que spéculer tout simplement.

* * *

● (1130)

[Traduction]

RESSOURCES NATIONALES ET TRAVAUX PUBLICSLA COMPARUTION DU MINISTRE DEVANT LE COMITÉ
PERMANENT

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre reviendra-t-il sur son refus catégorique de comparaître devant le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics avant d'annoncer ou de publier la politique énergétique du gouvernement et avant le dépôt du budget, afin que les députés de la Chambre des communes puissent s'acquitter de leurs devoirs et représenter leurs commettants devant le ministre? Pour paraphraser les paroles mêmes du ministre, je dirais qu'il trouvera, à mon avis, que nous ne nous montrons pas déraisonnables; nous ne voulons que lui faire part de nos inquiétudes auxquelles il ne prête manifestement aucune attention.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je voudrais, sans hésitation, indiquer à mon honorable collègue que j'ai prêté beaucoup d'attention aux opinions exprimées par les députés. Il y a déjà eu plusieurs débats à la Chambre sur la question de l'énergie durant les derniers mois. Il y en a eu un aussi récemment que mardi dernier. J'y ai participé, et j'ai eu l'occasion de prendre connaissance des diverses interventions faites par les députés. Je voudrais en outre indiquer à mon collègue que, si des députés de l'opposition ont des points de vue particuliers à exprimer sur ce sujet, il me fera très grand plaisir de les rencontrer. Je peux lui dire que j'ai déjà eu l'occasion de discuter abondamment de cette question avec le caucus gouvernemental dans le passé et que j'aurai encore l'occasion de le faire d'ici la présentation du budget. Si d'autres députés ont des points de vue à faire connaître, je serai très heureux de les recevoir. En ce qui concerne ma comparution formelle au comité, j'ai déjà accepté de comparaître le 4 novembre prochain, si je me souviens bien, et le plus tôt possible après la parution de la politique énergétique du gouvernement, de façon à expliquer cette politique et à répondre à toutes les questions que les honorables députés voudront poser sur un programme précis et défini. Je pense qu'entre-temps la meilleure politique en ce qui concerne la semaine prochaine

sera d'être disponible à tous les députés qui vont me faire connaître leurs points de vue.

[Traduction]

M. Shields: Madame le Président, nous cherchons un expert en patinage qui puisse nous donner des leçons à Fort McMurray, et je pense que nous venons tout juste d'en entendre un.

Une voix: C'est du patinage de fantaisie.

M. Shields: Ma question supplémentaire s'adresse au ministre. Il a répondu qu'il était maintenant disposé à rencontrer les députés et à les écouter. Le ministre rencontrera-t-il le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics avant le dépôt du budget et avant l'annonce de la politique énergétique? Les membres du comité ont abattu énormément de travail. Nous avons visité toutes les installations de sable bitumineux ou pétrolifères du nord-est de l'Alberta. Nous avons lu une énorme documentation. Hier soir, nous avons écouté un exposé que nous a présenté le consortium Alsands.

Mme le Président: A l'ordre.

M. Lalonde: Madame le Président, je suis très heureux que les membres du comité aient fait bon nombre de choses qui m'ont moi-même occupé depuis plusieurs mois.

M. Nielsen: Les libéraux sont sortis.

M. Lalonde: Je suis heureux que nous ayons un comité de ressources nationales très au fait pour faire l'examen de notre politique énergétique. Je l'apprends avec plaisir.

M. Clark: Pourquoi les libéraux sont-ils sortis?

M. Lalonde: Nous avons eu bien des débats à la Chambre. Les députés ont eu amplement l'occasion de présenter les politiques que le gouvernement devrait suivre, à leur avis. Si mon honorable ami désire faire d'autres instances, je suis toujours prêt à le recevoir.

Pour ce qui est de comparaître devant le comité comme tel, j'ai déjà dit qu'il me semblait préférable de le faire après le dépôt du budget et après la publication de notre déclaration sur l'énergie, car je serai alors en mesure de répondre de façon très précise et détaillée à toutes les questions des députés. Cela commencera le 4 novembre.

* * *

LA BANQUE DU CANADA

L'ÉTABLISSEMENT DU TAUX D'ESCOMPTE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Peut-il nous expliquer, s'il le sait, ce que le gouverneur de la Banque du Canada a en tête lorsqu'il fixe le taux d'escompte? Étant donné qu'hier il avait la possibilité de le faire baisser nettement en-dessous du niveau qu'il avait fixé, ce qui aurait pu être très avantageux pour les consommateurs de tout le pays et aurait fait baisser les taux d'intérêt hypothécaires des personnes qui doivent renouveler leur hypothèque aujourd'hui ou demain ou la semaine prochaine, pourquoi l'a-t-il maintenu artificiellement? Pourquoi est-il intervenu sur le marché, histoire de maintenir le taux pendant une heure ou deux dans l'après-midi, afin de fixer un taux d'escompte plus élevé que nécessaire?